

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2014

Volume XV

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

INTRODUCTION

PAR

RENAUD DEHOUSSE (*)

Les deux contributions de cette rubrique nous renvoient à un aspect fondamental des relations internationales : les relations d'un système politique avec le monde sont souvent fortement structurées considérations de politique intérieure. On le sait depuis longtemps pour ce qui est des Etats ; il en va de même pour un ensemble interétatique comme l'Union européenne.

Ces déterminants peuvent être de plusieurs ordres. L'analyse de l'action humanitaire française que nous propose Matteo Garavaglia montre à quel point la multiplication de structures bureaucratiques pèse de façon négative sur l'insertion de la France dans les dispositifs européens. De son côté, Zaki Laïdi nous rappelle que le positionnement international de l'Union est tributaire des intérêts économiques de ses Etats membres dans des domaines aussi variés que le changement climatique ou le commerce international : lorsque ces intérêts divergent, il devient difficile pour l'Union de défendre une position nette.

Dans un système polycentrique comme celui de l'Union, ce genre de contrainte pèse lourdement. Cela la condamne-t-il pour autant à un rôle effacé sur la scène internationale ? Pas nécessairement, dira-t-on. Toutefois, pour se faire entendre, elle a besoin que soit réduite la distance entre la position des capitales nationales – tâche qui revient traditionnellement à la Commission dans la politique commerciale – ou que le contexte international soit propice à l'intervention d'un médiateur – rôle qu'elle a su jouer dans les négociations avec l'Iran. En d'autres termes, les facteurs d'ordre interne conditionnent la gamme des rôles qu'elle pourra jouer sur la scène internationale.

(*) Professeur des Universités titulaire de la chaire Jean Monnet et directeur du Centre d'études européennes de l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po, France).